



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

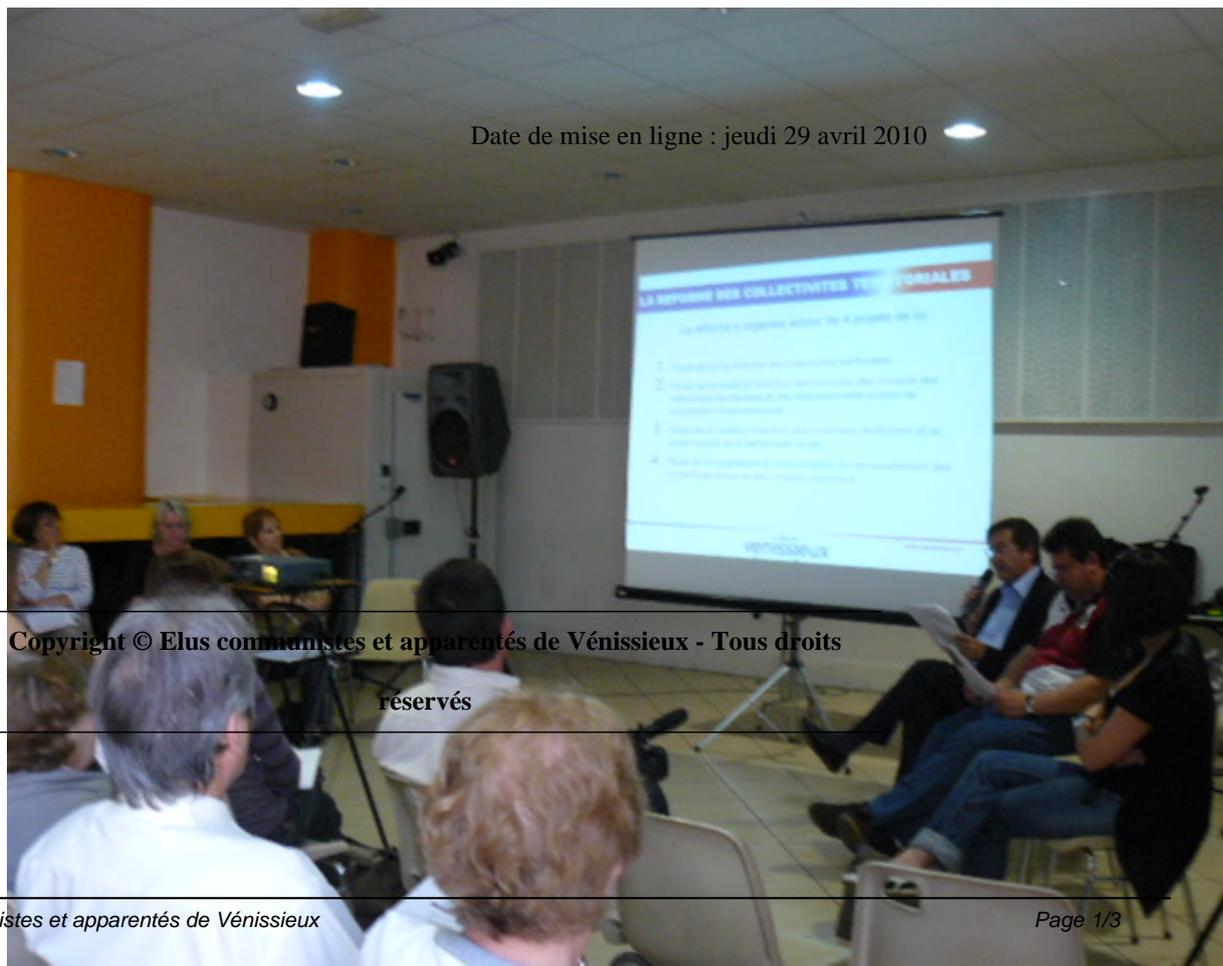
<http://gec.venissieux.org/Reunion-des-quartiers-Centre-et>

Réunion de territoire : Réforme des collectivités

# Réunion des quartiers Centre et Gabriel Peri

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : jeudi 29 avril 2010



Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Plus d'une cinquantaine de personnes s'est rendue à la première réunion de territoire sur la réforme des collectivités territoriales.

Sur proposition de la municipalité, ces réunions ont pour but d'informer sur la réforme, en l'expliquant et en cherchant ensemble des pistes d'actions afin de mobiliser la population sur cette question.

Après la diffusion d'un diaporama expliquant les grandes lignes, encore en mouvement, des 4 réformes qui constituent la modification des institutions, de nombreux échanges ont eu lieu entre les citoyens et des élus présents dans la salle.

Voici quelques extraits des interventions de la salle :

Jean Maurice Gautin, Président du Conseil de quartier Gabriel Péri commence en rappelant l'étranglement du budget de la commune avec la réforme de la taxe professionnelle. Avec les réformes, les communes ne seront plus maîtres de leur budget. Ce seront les métropoles qui décideront des dotations, subventions et autres financements aux communes. Sur quels critères ? Leurs actions menées, leurs choix politiques.... autant d'arguments qui feront pencher la balance en notre faveur ou non !

L'intercommunalité peut être pertinente pour permettre le développement d'infrastructures lourdes pour une seule commune mais réalisable à plusieurs, tel que le Centre Nautique Intercommunal. Néanmoins, les 36 000 communes sont nées de la Révolution, elles ont été mises en place dans un souci de démocratie et de contre-pouvoir à un Etat puissant. Elles sont un outil de démocratie important.

Les pôles métropolitains vont prendre des compétences de l'Etat, telles que l'Université, dont c'est déjà le cas ; les hôpitaux, qui sont démantelés... Cela va créer des inégalités entre les territoires. Or l'Etat se doit d'être garant d'une équité sur l'ensemble du territoire pour les questions d'éducation, de santé...

Le démantèlement de ces institutions va de pair avec le démantèlement des services publics. Comme le rappelle dans un cri de colère un habitant de Vénissieux, Alain : "les gens de Vénissieux ont droit de vivre et non de survivre !". Nous avons besoin, aujourd'hui, de plus d'Etat.

Edith Chagnard Peillard, Adjointe aux Conseils de quartier, donne un exemple clair et pertinent des conséquences de la réforme sur nos vies. Comme c'est déjà le cas dans la ville de Craponne, en matière de politique de petite enfance, la ville a décidé de faire un appel d'offre au privé et au public pour la garde des plus petits. Elle a donc livré le service de la petite enfance aux lois de la rentabilité. L'efficacité, l'accueil, l'écoute, l'aide sociale, l'accès à tous, les tarifs sociaux ne sont donc plus en vigueur pour faire garder ses enfants en bas âge. Face à cela le Centre social n'a pas voulu entrer dans cette logique marchande. Le Centre social a fermé ! Des jardins d'enfants ont ouvert ! Et maintenant, les conséquences sont que les familles doivent payer un service, les femmes par exemple ne vont plus aller travailler pour garder leur enfant... ce sont des droits fondamentaux qui aujourd'hui sont en régression !

Enfin, Michèle Picard, explique qu'avec cette réforme les communes vont devenir des chambres d'enregistrement de l'Etat, elles n'auront plus aucune marge de manoeuvre politique, citoyenne, budgétaire... Elle rajoute que des pans entiers de service public, tel que se fut le cas avec la Poste, vont être livrés au Capital, à la loi du marché, à la rentabilité... Il est donc important d'informer les Vénissiens de cette réforme ! De nombreuses forces vont être nécessaires. Mais comme avec la Constitution Européenne, qui n'était pas un dossier facile, nous sommes en capacité de faire échouer le projet du gouvernement.

Dans un deuxième temps, l'assemblée réunie s'interroge sur les actions à mener :

Nous ne pouvons rester sur le constat !

Comment informer les citoyens, les associations ?

Des propositions sont avancées, telles que les pétitions, les rassemblements, des tracts clairs avec des exemples précis, faire du porte à porte...

Il est également important que nos actions soient communes avec d'autres villes, d'autres collectivités afin que la revendication soit plus forte.

Enfin, il est réclamé un référendum sur ces réformes afin que ces questions soient mises au débat. Un référendum nécessaire, mais qui peut aujourd'hui, à deux ans des élections présidentielles mettre le gouvernement et sa présidence en difficulté ! C'est pourquoi il est important de porter cette revendication pour retirer cette réforme, cesser la casse des services publics et de la sécurité sociale dans son ensemble (santé, retraite...) !